

L'entretien des cheminées extérieures

François Varin

Number 22, Winter 1984

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/18853ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Éditions Continuité

ISSN

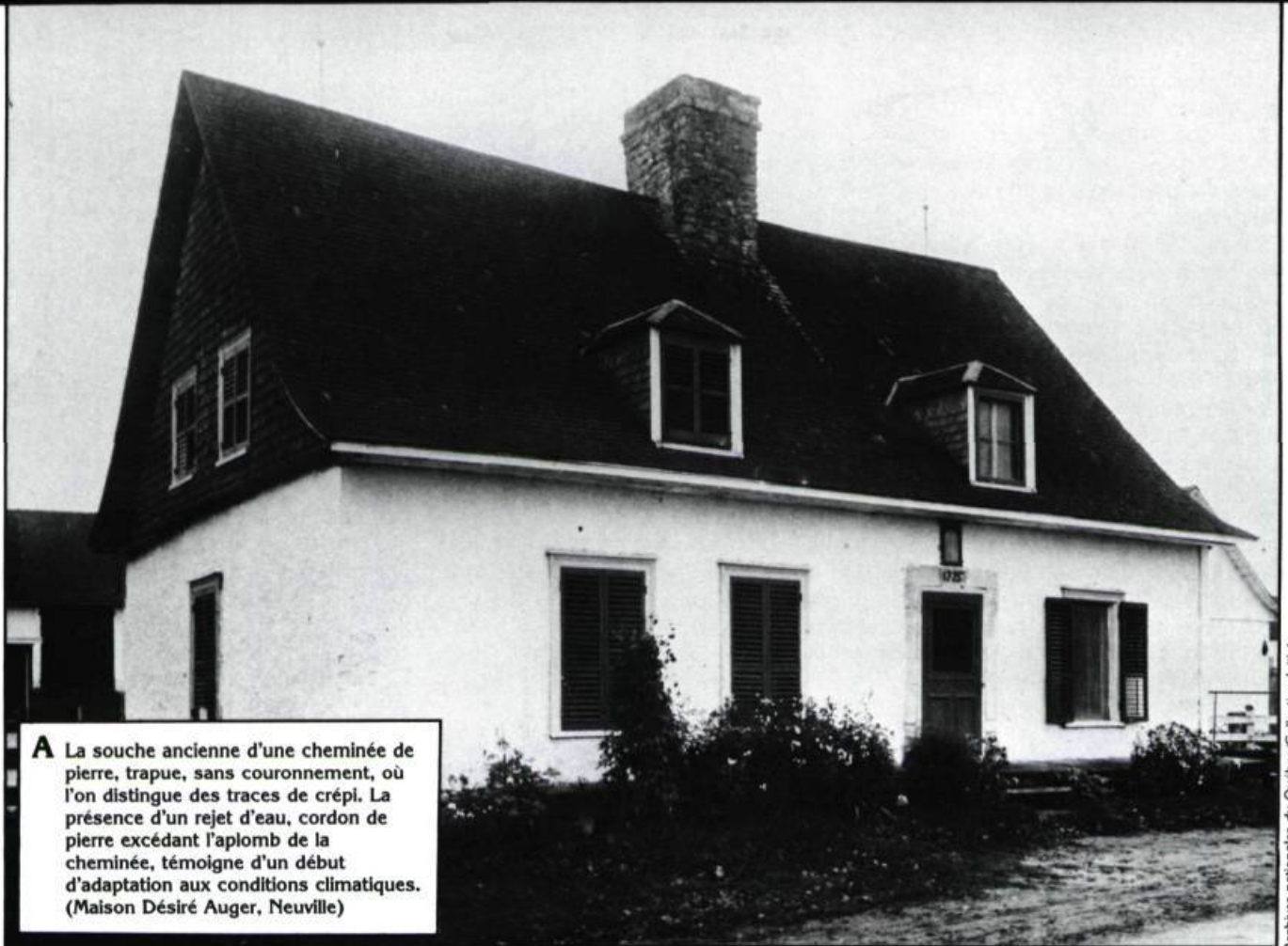
0714-9476 (print)

1923-2543 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Varin, F. (1984). L'entretien des cheminées extérieures. *Continuité*, (22), 25–28.



A La souche ancienne d'une cheminée de pierre, trapue, sans couronnement, où l'on distingue des traces de crépi. La présence d'un rejet d'eau, cordon de pierre excédant l'aplomb de la cheminée, témoigne d'un début d'adaptation aux conditions climatiques. (Maison Désiré Auger, Neuville)

L'ENTRETIEN DES CHEMINÉES EXTÉRIEURES

François Varin

La cheminée extérieure d'une habitation constitue un aspect non négligeable de la décoration. Trop souvent, l'œil ne s'attarde pas à regarder cet élément qui couronne les toitures des villes et villages et qui contribue pourtant au panorama visuel d'un environnement.

La partie extérieure de la cheminée, la souche, exposée fortement aux intempéries, nécessite un entretien régulier; cet entretien doit respecter le style de cheminée propre au bâtiment et ainsi en préserver tout le détail et la façon de faire qui témoignent d'une époque.

RAPPEL HISTORIQUE

Chaque époque se reflète dans le traitement accordé aux souches de cheminées.

Des cheminées de pierre trapues, souvent crépies, de forme conique, sans couronnement, mitre ni mitron, ornaient les premières habitations aux XVII^e et XVIII^e siècles. (illustration A)

Ce modèle est reproduit fréquemment à l'occasion de travaux effectués sur des propriétés de cette époque. (illustration B)

Ces premières cheminées, sans protection efficace à leur tête, furent améliorées au fil des ans grâce à l'addition de rejets d'eau ou de dalles de couronnement. Ces dalles, installées sur l'extrémité extérieure de la cheminée, assuraient une meilleure protection contre l'infiltration d'eau tout en la défendant contre l'érosion du mortier. (illustration C)

Vers le milieu du XIX^e siècle, l'addition de mitrons (extrémité supérieure en brique, en pierre ou en terre cuite d'un conduit de cheminée) facilita l'entretien de la souche et en augmenta le rendement. (illustrations D)

De même, le développement technologique, favorisant l'apparition de mortiers hydrauliques et résistants, permit d'accroître l'étanchéité de la maçonnerie et d'en réduire l'entretien. Comme ils n'étaient plus contraints de simplifier la ligne des cheminées, les constructeurs apportèrent des variantes dans la conception des souches.

C'est ainsi qu'à la fin du XIX^e siècle, l'époque victorienne produisit des cheminées étroites et dentelées, souvent en brique, d'une élégance et d'une richesse sans précédent. (illustrations E et F)

LE COURONNEMENT

Sur le plan visuel autant que fonctionnel, le traitement du couronnement demeure important, qu'il s'agisse des grandes dalles installées à l'extrémité de la souche, ou, tout près, du cordon de pierre agissant comme rejet d'eau, ou encore des mitres et mitrons qui prolongent avec raffinement les conduits, tous ces éléments caractérisent les cheminées et devraient être conservés ou réinstallés dans la mesure du possible.

Trop souvent, certains mitrons qui subsistent encore aujourd'hui sont remplacés par des tuyaux de grès lisses de forme carrée ou cylindrique, et parfois même par des cheminées de tôle préfabriquées.

L'EXAMEN ET LES TRAVAUX

Il s'avère pourtant facile d'entretenir soi-même une cheminée pour autant qu'on y exécute un entretien fréquent et adéquat.

Parfois un propriétaire, pour diverses raisons, désaffecte une cheminée et est tenté, afin de diminuer son entretien, d'araser la souche extérieure jusqu'au niveau intérieur de la toiture. Non seulement cette transformation crée-t-elle un problème d'étanchéité à l'endroit de la reprise de la couverture, mais cet arasement supprime un élément décoratif souvent essentiel à la mise en valeur de la toiture. Un pro-



François Varin

B

Les caractéristiques principales d'une souche du type XVIII^e siècle: forme conique, aucun couronnement, sans mitron.



François Varin

C

Cheminée typique du début du XIX^e siècle: maçonnerie crépie, couronnement de dalles de pierre.



François Varin

D Exemples de mitrons ouvragés de terre cuite (de grès) et parfois de fonte caractéristiques de la fin du XIX^e siècle.



François Varin

E

Cheminée modelée d'un bâtiment XIX^e siècle.

propriétaire averti entretiendrait sa cheminée et lui trouverait une nouvelle fonction (pourrait par exemple y intégrer quelque service d'utilité) en réutilisant les conduits.

Voici quelques-uns des travaux de réfection les plus courants:

1. Des joints dégradés peuvent être repris à peu de frais. On utilise les outils appropriés pour vider les joints du mortier lâche et on recimente ensuite à l'aide d'un bon mortier à maçonnerie. (illustrations G et H)

2. Une maçonnerie qui présente des signes d'effritement et de dislocation peut nécessiter qu'on la détruise jusqu'à un niveau plus sain pour ensuite la reconstruire. On aura alors soin de réutiliser de la pierre ou de la brique semblable, tout en respectant le détail et la façon de faire.

Avant d'entreprendre les travaux, il convient de prendre quelques photographies et parfois de faire un relevé de la portion à démolir afin d'en faciliter la reconstruction.

3. Si une cheminée courbe vers le sud, c'est que la face exposée au nord, n'étant pratiquement pas asséchée par le soleil, subit des tensions internes.

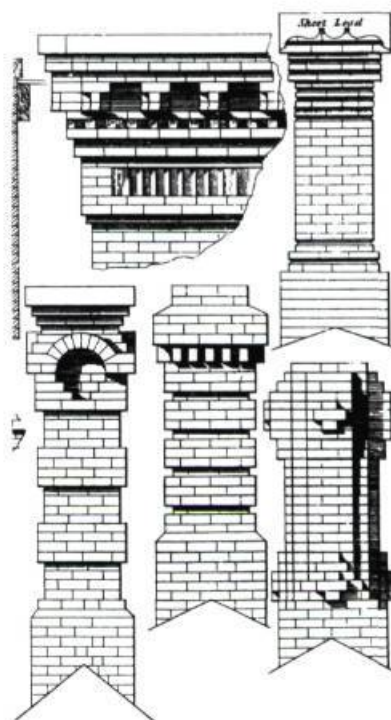
Les joints de cette face se saturent d'eau et favorisent la cristallisation de sulfates contenus dans le mortier. En effet, le carbonate de calcium (CaCO_3), présent dans le mortier, réagit aux agents polluants de l'atmosphère ou aux résidus de combustion et se transforme en sulfate de calcium (CaSO_4). Ce dernier occupe un volume plus grand et tend à gonfler le joint: la cheminée, soumise à cette tension à l'endroit de ses joints, se met à pencher du côté sud, et les joints gonflés se désagrègent. (illustration K) Il devient alors nécessaire de démonter et de remonter toute la partie de la cheminée hors d'aplomb.

C'est pour cette raison qu'il importe de ramoner annuellement les conduits de cheminée afin d'éviter l'accumulation de dépôts de combustion qui favorisent la production de sulfate de calcium.

4. Il faut vérifier fréquemment l'étanchéité et la stabilité du couronnement; ce dernier, comme nous l'avons indiqué précédemment, empêche la pénétration d'eau par le dessus de la maçonnerie. Il suffit de remettre en place les dalles ou les mitrons et de recimenter proprement.

5. Une fois la maçonnerie réparée, il faudra s'assurer de l'étanchéité des endroits où la cheminée perce la toiture. L'installation de bons solins (feuillards de tôle) sur le pourtour, qu'il convient de remonter suffisamment sur les parois verticales de la souche, évitera la pénétration d'eau aux endroits vulnérables où elle s'accumule durant les fortes pluies, et où la neige s'entasse parfois. On installera ces solins de manière harmonieuse en suivant les joints de la maçonnerie. (illustrations L et M)

6. Si les parois intérieures d'une cheminée au conduit maçonné demandent d'être recrépies, pour des raisons d'étanchéité, afin de prévenir les fuites d'air on pourra crépir les derniers pieds intérieurs à partir de l'embouchure du conduit. Quant aux parois situées à un niveau plus bas, difficilement accessible en passant par le haut, il faudra



F
(Dessins tirés de Victorian architecture, two pattern books, A.J. Bichnell et W.T. Constock, American Life Fondation, 1975.)



François Varin

G



François Varin

H

Outils typiques à utiliser pour vider et retirer les joints. La petite masse et les vide-joints de métal étroits dont on se sert pour nettoyer les joints, puis le petit balais pour dépoussiérer et préparer la surface à rejointoyer. Deux autres outils: des langues de chat utilisées pour appliquer et bien lisser le nouveau mortier dans des joints étroits.



I Les joints à reprendre doivent être vidés de tout le mortier lâche et dégradé à l'aide d'outils étroits pour ne pas émêcher les arêtes de briques et élargir les joints.



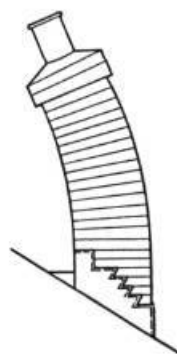
J Avant la réparation d'une cheminée. Les joints dégradés seront d'abord nettoyés au besoin. Pour éviter un assèchement prématuré, on appliquera ensuite de nouveau mortier sur la maçonnerie mouillée.

opérer des percées espacées en hauteur à tous les cinq ou six pieds sur toute la longueur du conduit que l'on veut recrépir. Ces percées ou saignées auront une ouverture assez grande pour qu'on puisse recrépir l'intérieur. Il suffira par la suite de les remaçonner.

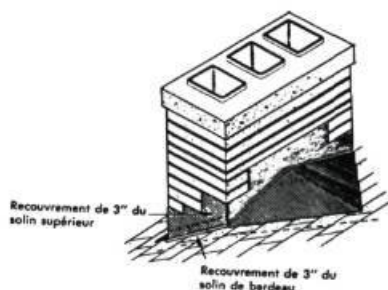
LES COÛTS

Les coûts de ces travaux d'entretien ou de réparation dépendent évidemment de l'état de dégradation de la cheminée. En outre, les difficultés d'accès aux cheminées exigeront la location d'échafaudages et une installation sécuritaire.

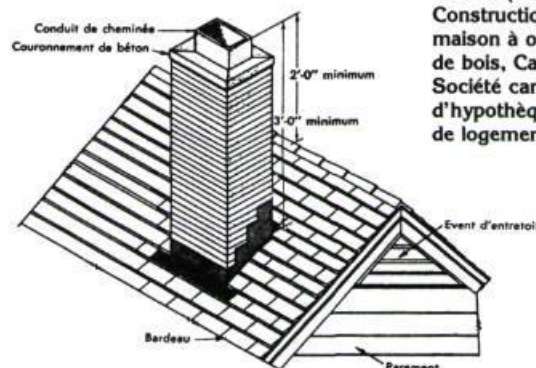
Les coûts de rejointoiement varient de 2,50\$ à 4,00\$ du pied carré, sans compter le coût de l'échafaudage. Pour une reprise de maçonnerie, il faudra allouer de 8,00\$ à 10,00\$ du pied carré si l'on tient compte de la démolition, du coût



K Dessin illustrant le déversement d'une cheminée suite aux tensions provoquées par la cristallisation de sulfates.



L-M Dessins indiquant quels types de solin sont nécessaires, et à quels endroits, pour assurer la bonne étanchéité du joint entre la cheminée et la toiture. (Tirés de Construction de maison à ossature de bois, Canada, Société canadienne d'hypothèques et de logement.)



d'achat et de préparation des nouveaux éléments de maçonnerie. Ce coût augmentera substantiellement advenant le cas où il faudrait tailler la pierre de façon particulière, ou si l'on reproduit une souche de briques d'une facture plus complexe.

EN CONCLUSION

Exécutés en temps opportun, les travaux d'entretien seront moins nombreux et moins considérables. L'intérêt tant fonctionnel que visuel d'une cheminée justifie qu'on la répare et qu'on s'efforce de la conserver fidèlement. Il faut de plus songer que toute mutilation et toute démolition peuvent être préjudiciables à une réutilisation future et sont par conséquent susceptibles de diminuer la valeur de revente d'une propriété. ■